

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2023**
N°DCM-2023-031
OBJET :
FINANCES

Budget principal et budgets annexes assainissement, eau, camping, cinéma et nouvelle gendarmerie

Affectation des résultats 2022

L'an deux mille vingt-trois le lundi trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 28 mars 2023, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Étaient présents : M. MATHIAS - M. PERREULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. DUPUPET - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRA - M. FROMONT.

Ont donné un pouvoir :

Mme BAS-DESFARGES représentée par M. MARTINON, M. POCHON représenté par Mme ROBIN, Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX.

Absent : néant.

Membres en exercice : 27

Membres présents : 24

Membres votants : 27

Mme Sylvie RAVOUX est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur MORIN présente aux conseillers les propositions d'affectation des résultats de l'exercice 2022.

Budget principal : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 6 mars 2023. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

| Affectation résultat | Excédent | Déficit | Résultat cumulé |
|---------------------------|--------------|------------|-----------------|
| Section de fonctionnement | 1 814 888,08 | | 2 569 352,03 |
| Report exercice N-1 | 754 463,95 | | |
| Section d'Investissement | | 682 436,36 | - 577 742,17 |
| Report exercice N-1 | 104 694,19 | | |

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit :

L'excédent de la section de fonctionnement de 2 569 352,03 € est affecté :

- au compte 1068 en investissement pour un montant de 1 500 000,00 €,
- au compte 002 en fonctionnement pour un montant de 1 069 352,03 €.

Budget assainissement : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 6 mars 2023. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

| Affectation résultat | Excédent | Déficit | Résultat cumulé |
|---------------------------|------------|------------|-----------------|
| Section de fonctionnement | 56 512,71 | | 398 667,37 |
| Report exercice N-1 | 342 154,66 | | |
| Section d'Investissement | | 559 578,42 | 225 063,01 |
| Report exercice N-1 | 784 641,43 | | |

Accusé de réception en préfecture
 001-210100939-20230403-DCM-2023-031-DE
 Date de réception préfecture : 04/04/2023

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 398 667,37 € est affecté au compte 002 en fonctionnement.

Budget eau : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 6 mars 2023. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

| Affectation résultat | Excédent | Déficit | Résultat cumulé |
|---------------------------|------------|---------|-----------------|
| Section de fonctionnement | 94 349,46 | | 620 050,44 |
| Report exercice N-1 | 525 700,98 | | |
| Section d'Investissement | 26 786,41 | | 387 157,33 |
| Report exercice N-1 | 360 370,92 | | |

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 620 050,44 € est affecté au compte 002 en fonctionnement.

Budget camping : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 6 mars 2023. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

| Affectation résultat | Excédent | Déficit | Résultat cumulé |
|---------------------------|-----------|---------|-----------------|
| Section de fonctionnement | 14 625,54 | | 26 185,84 |
| Report exercice N-1 | 11 560,30 | | |
| Section d'Investissement | 9 189,96 | | 30 831,15 |
| Report exercice N-1 | 21 641,19 | | |

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 26 185,84 € est affecté :

- au compte 1068 en investissement pour un montant de 20 000,00 €,
- au compte 002 en fonctionnement pour un montant de 6 185,84 €.

Budget cinéma : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 6 mars 2023. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

| Affectation résultat | Excédent | Déficit | Résultat cumulé |
|---------------------------|-----------|-----------|-----------------|
| Section de fonctionnement | | 32 982,97 | 33 627,74 |
| Report exercice N-1 | 66 610,71 | | |
| Section d'Investissement | | | |
| Report exercice N-1 | | | |

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 33 627,74 € est affecté au compte 002 en fonctionnement.

Budget nouvelle gendarmerie : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 6 mars 2023. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

| Affectation résultat | Excédent | Déficit | Résultat cumulé |
|---------------------------|-----------|---------|-----------------|
| Section de fonctionnement | 2 332,84 | | 2 333,07 |
| Report exercice N-1 | 0,23 | | |
| Section d'Investissement | 95 945,65 | | 145 106,80 |
| Report exercice N-1 | 49 161,15 | | |

Accusé de réception en préfecture
001-210100939-20230403-DCM-2023-031-DE
Date de réception en préfecture : 04/04/2023

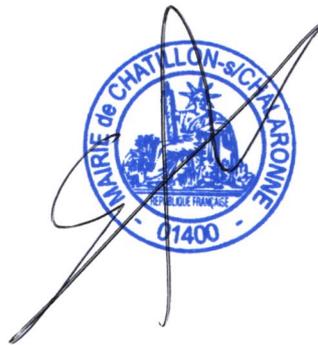
Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 2 333,07 € est affecté au compte 002 en fonctionnement.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),

AUTORISE le Maire à affecter le résultat des comptes administratifs 2022 pour le budget général et les budgets annexes assainissement, eau, camping, cinéma et nouvelle gendarmerie, comme énoncés ci-dessus.

Ainsi délibéré le 3 avril 2023

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification
Le : 4/04/2023

Et dépôt en Préfecture
Le : 4/04/2023

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.

Accusé de réception en préfecture
001-210100939-20230403-DCM-2023-031-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023